

DECRET N° 2014-498 DU 04 AOUT 2014

Chargeant Monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des Droits de l'Homme, de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pour compter **Vendredi 06 au Vendredi 16 mai 2014**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-487 du 08 octobre 2013 portant composition du gouvernement;

### **DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du Vendredi 09 mai au vendredi 16 mai 2014, monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pendant son absence.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 04 aout 2014

Par le Président de la République,  
Chef De L'Etat,  
Chef Du Gouvernement,

**Dr. Boni YAYI**

**AMPLIATIONS** : PR 6- SGG 2- AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2-CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 – MEF 2 – MCAT 2 - AUTRES MINISTERES 25 - JORB1

*cb*